

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

Commune de veauchette

Lotissement "Le Clos des Vernes"

Viabilisation des lots 16 et 17

Bordereau des Prix Unitaires

Lot 1

(Pièce n°3.1.1)



GEOLIS Ingénierie
13, place Camille Passot
42330 SAINT GALMIER
Tél : 04 77 54 00 50
Fax : 04 77 54 02 77
Email : contact@geolis.fr

Date modification	Plan	Commentaires
15 octobre 2010	Document a	Document DCE

Date du levé	Dessiné par
	Y. LIGOUT (RG)
Dossier n° 9369	Pièce n° 3.1.1
Altimétrie	
Planimétrie	

DESIGNATION	Prix unitaire Hors taxe
<p>101 INSTALLATION DE CHANTIER, HYGIENE SECURITE, FORMALITES ADMINISTRATIVES</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les installations propres au matériel de l'entreprise, l'amenée du matériel, le repli, étant entendu que les installations se feront dans le secteur "base-vie" uniquement (le matériel et les engins resteront à l'extérieur, sur le chantier, dans un endroit où la sécurité sera assurée, en concertation avec le coordonnateur S.P.S.). - Toutes les sujétions relatives à l'hygiène et à la sécurité sur le chantier et ses environs, ainsi que les formalités administratives qui peuvent en résulter. - Toutes les sujétions résultant des formalités administratives, des relations et de la disponibilité vis à vis de toutes les autorités compétentes et principalement du Coordonnateur S.P.S.. - Toutes les interventions, dépôt de dossier et demandes d'autorisation auprès des concessionnaires, demandes d'arrêté départemental ou municipal, pour les travaux sur les voies publiques ou pour assurer une meilleure sécurité des usagers en cas de mouvement important d'engins ou de camions (arrêtés pour voie ponctuellement hors circulation, trafic alterné, limitation de vitesse, etc.), y compris remise de doubles de correspondance et de dossiers au Maître d'Oeuvre. - La fourniture et la pose d'un panneau de chantier de dimensions 1,50 x 2,00 mètres environ, avec indications de tous les intervenants (à définir en concertation avec la maîtrise d'oeuvre et la maîtrise d'ouvrage). - L'adhésion et le respect du Plan Général de Coordination et de ses avenants éventuels, en cours de chantier. - L'élaboration et la fourniture du Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (P.P.S.P.S.), au regard de la loi N°93-1418 du 31 Décembre 1993 et conformément à l'article R.238.26 du Code du Travail. - Le mandatement, si l'entreprise le juge nécessaire, d'un huissier de justice pour constatations d'usage sur l'état des constructions riveraines avec remise du dossier au Maître d'oeuvre. - La dépose et le retrait de tous les matériels, matériaux et constructions, inutilisables ou excédentaires, en fin de chantier, ainsi que la remise en état des lieux. - Toutes les D.I.C.T. et, pour les raccordements sur les réseaux existants faits par l'entreprise, toutes les demandes d'autorisation, dépôt de dossier, visites sur le terrain avec les personnes compétentes concernées, plus remise des doubles de correspondances au Maître d'Oeuvre. - Le pompage et l'évacuation des venues eaux de toute nature. - Toutes les dispositions nécessaires à la sauvegarde de l'environnement. - Toutes les sujétions relatives au respect du tri des déchets. - Le respect, pour l'exécution des travaux définis ci-après, de toutes les prescriptions du CCA Arrêté du 08 septembre 2009, J.O. Du 1^{er} octobre 2009, Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, des C.C.A.P., C.C.T.G. et C.C.T.P. <p>Ce prix sera appliqué en deux fractions (pour la totalité des phases du chantier) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 70% après l'amenée, le montage des installations et la mise en place du matériel. - 30% à la fin des travaux de tous les lots, après remise en état des lieux. <p><i>Le Forfait :</i></p>	<p>=====</p>
<p>102 SIGNALISATION GENERALE DE PREVENTION ET SPECIFIQUE DE CHANTIER</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'amenée, la mise en place, l'exploitation, la surveillance et le remplacement s'il y a lieu (jours travaillés, fériés ou chômés, jour et nuit), et le repliement à la fin des travaux, des panneaux et des dispositifs de signalisation générale et spécifique de chantier, y compris les feux tricolores si nécessaires. - Dans les mêmes conditions que ci-dessus, la protection du personnel et des usagers, par une signalisation de police, conforme au code du travail et au code de la route, comprenant si nécessaire des feux tricolores, des panneaux, des chevrons et de la rubalise. - Toute la signalisation respectera également les règlements municipaux et départementaux en vigueur <p>Elle sera mise après accord des autorités compétentes et selon les prescriptions du coordonnateur S.P.S.</p> <p><i>Le Forfait :</i></p>	<p>=====</p>

<p>103 DEPOSE DE CLOTURE EXISTANTE ET EVACUATION</p> <p>Ce prix rémunère tous les travaux de dépose de la clôture comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La dépose de la clôture existante, - D'une manière plus générale, le nettoyage général de tout le chantier. - L'évacuation de tous les produits dans un lieu de recyclage ou dans une décharge agréée pour les recevoir et, la remise des bons de suivi de déchets au maître d'œuvre. <p><i>Le Mètre linéaire :</i></p>	
<p>104 DECAPAGE DE LA TERRE VEGETALE SUR 20 CM (Voirie et accotements)</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le décapage de la terre végétale sur toute l'emprise des travaux de terrassements, - Le tri de cette terre, par sélection d'une terre de meilleure qualité, l'épierrement, - Le stockage sur le site de la quantité nécessaire au vu de son ré-emploi, aux emplacements précisés par le Maître d'œuvre devront être stockées les quantités nécessaires pour le remodelage des espaces verts, le réglage sur les talus et le fond des bassins, dans le cadre d'un autre marché, - L'évacuation de l'excédent au choix et à la charge de l'entreprise, - Le chargement, le transport et l'évacuation de tous les matériaux et produits, inutilisables ou indésirables, dans une décharge, hors du chantier, au choix et à la charge de l'entrepreneur, <p>Pour le calcul des cubatures des terrassements (déblais/remblais), l'épaisseur moyenne de terre végétale a été prise à 20cm.</p> <p>Nota : L'entrepreneur devra en tenir compte, pour le contrôle de ses quantités, et appliquer sur les différents volumes toutes les modifications qu'il jugera nécessaires. Ce prix s'applique au mètre carré de surface mesurée en projection horizontale.</p> <p><i>Le Mètre carré :</i></p>	
<p>105 TERRASSEMENTS EN DEBLAIS (Sur emprise voirie et accotements jusqu'à la cote 357,00)</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la réalisation des déblais nécessaires et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les piquetages généraux et complémentaires - L'extraction, suivant les plans d'exécution des travaux, - Le compactage et la mise en forme de la plateforme en déblais, - le réglage des plateformes et des talus aux profils définitifs y compris l'évacuation des terres excédentaires, - La protection de la plateforme et des talus contre les eaux de ruissellement y compris l'exécution et l'entretien des ouvrages provisoires correspondants, - Les frais d'épuisement éventuels, - Les sujétions de travail à proximité des habitations et bâtiments existants, - Les sujétions de travail à proximité des réseaux et ouvrages existants, compris les mesures de protection, d'étayement, le travail manuel et toutes sujétions, - Le nettoyage des chaussées souillées par les engins, - Toutes sujétions. <p><i>Le Mètre cube :</i></p>	
<p>106 PURGES ET MATERIAUX DE SUBSTITUTION</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube de matériaux en place, les travaux de purges, à évacuer, et d'apport de matériaux de remblais et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les piquetages, général et spécial, s'ils n'ont pas été réalisés. - Les piquetages complémentaires. - Toutes les sujétions et frais résultant d'un relevé topographique du fond de forme (avant purges) et confection d'un plan de nivellement, dont un tirage sera adressé, avant extraction, au Maître d'Oeuvre. - L'extraction des matériaux impropres (quelles que soient les modalités et la nature des matériaux). - Le chargement, le transport et l'évacuation, dans une décharge, hors du chantier, au choix et à la charge de l'entrepreneur, de tous les produits extraits, compris gestion et tri des déchets suivant le CCTP. - Le compactage du fond de purge. - La protection de la plateforme et des talus contre les eaux de ruissellement y compris l'exécution et l'entretien des ouvrages provisoires correspondants. - Les frais d'épuisements éventuels. - Le décrochage des roues des engins avant sortie sur les voies publiques. - Le nettoyage des chaussées souillées par les engins. - La fourniture, les conditions d'extraction et de chargement au lieu d'emprunt, le transport à pied d'œuvre et le déchargement, de matériaux d'apport conformes aux spécifications du C.C.T.P. - Les essais d'identification définis au C.C.T.P. - Leur mise en remblai par couches. - Le compactage nécessaire pour obtenir une portance EV2 moyen de 45 MPa (dès la 2ème couche) avec EV2/EV1<2, et le cylindrage soigné. - Toutes sujétions. <p>L'APPORT DES MATERIAUX DE TYPES A, B2, B4, B5, B6, C1 et F EST INTERDIT</p> <p>Nota : Les deux nivellements (avant et après extraction) pourront être rédigés sur un même support, à condition que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les différents fonds de forme soient facilement identifiables (couleurs ou signes conventionnels différents). - Les résultats du premier relevé topographique soient adressés au Maître d'Oeuvre avant toute extraction. <p>Nota : Ne pourront être rémunérées, au titre du présent article, que les quantités préalablement constatées et validées par le maître d'œuvre.</p> <p><i>Le Mètre cube :</i></p>	

<p>107 GEOTEXTILE</p> <p>Ce prix rémunère les sujétions de fourniture et déroulage de géotextile anticontaminant de classe B7, sur les plate-formes des voies, des trottoirs, des parkings et des entrées, et comprend également :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les sujétions résultant du recouvrement, - Les réglages et compactage préalables du fond de forme, si nécessaire. <p>Nota : Seuls pourront être rémunérés les travaux dont la quantité, sera donnée sur ordre de service, après constat et acceptation par le Maître d'Oeuvre. La largeur de recouvrement ne sera pas comptée dans la rémunération.</p> <p><i>Le Mètre carré :</i></p>	
<p>108 REPRISE DES MATERIAUX EXTRAITS POUR MISE EN REMBLAIS</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la mise en oeuvre en remblais des matériaux extraits, conformément aux plans, profils et CCTP, et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'implantation et le nivellement, - La confection, l'entretien de pistes d'accès et leur terrassement en fin de travaux, - La confection de redents en déblais pour assise horizontale des remblais si nécessaire, - Les essais d'identification prévus au CCTP, - Le chargement, le transport et le déchargement des matériaux sur le site, - Les sujétions de travail à proximité des habitations, - Les sujétions de travail à proximité des réseaux et ouvrages existants, compris les mesures de protection, d'étalement, le travail manuel et toutes sujétions, - La mise en remblai suivant les modalités définies par les planches d'essais ou à défaut, le réglage et le compactage à refus par couche de 30 cm maximum, - Le compactage des talus par la méthode des remblais excédentaires et leur réglages aux pentes du projet, y compris évacuation et recyclage des matériaux excédentaires, - L'arrosage éventuel, eau à la charge de l'entreprise, - Le réglage de la plateforme et des talus au profil définitif, y compris l'évacuation des excédents, - La fermeture, chaque fin de journée, de la dernière couche de remblai, - La protection de la plateforme et des talus contre les eaux de toutes nature et origine y compris les frais d'évacuation gravitaire ou d'épuisement, - Toutes sujétions. <p>Nota : Seules les quantités préalablement constatées et validées par le Maître d'Oeuvre pourront être rémunérées au titre du présent poste.</p> <p><i>Le Mètre cube :</i></p>	
<p>109 EVACUATION DES DEBLAIS EXCEDENTAIRES</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le chargement, le transport, et l'évacuation dans une décharge, hors du chantier, au choix et à la charge de l'entrepreneur, de tous les déblais excédentaires ou non autorisés à être mis en remblais, y compris gestion et tri suivant le CCTP, avec remise des bons de suivi de déchets au maître d'oeuvre. <p><i>Le Mètre cube :</i></p>	
<p>110 FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE MATERIAUX DE REMBLAIS 40/400 NON COMPACTES</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture et la mise en oeuvre de matériaux d'apport 40/400 agréés par le Maître d'Oeuvre, conformément aux plans, profils et CCTP, et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'implantation et le nivellement, - La confection, l'entretien de pistes d'accès et leur terrassement en fin de travaux, - La confection de redents en déblais pour assise horizontale des remblais si nécessaire, - Les essais d'identification prévus au CCTP, - Le chargement, le transport et le déchargement des matériaux du lieu d'emprunt au lieu d'utilisation, - Les sujétions de travail à proximité des habitations, - Les sujétions de travail à proximité des réseaux et ouvrages existants, compris les mesures de protection, d'étalement, le travail manuel et toutes sujétions, - Le compactage des fonds de formes pour obtenir les portances définies au CCTP et le cylindrage soigné (compacteur vibrant classe V4 minimum) - La mise en remblai suivant les modalités définies par le CCTP, - Le compactage des talus par la méthode des remblais excédentaires et leur réglages aux pentes du projet, y compris évacuation et recyclage des matériaux excédentaires, - L'arrosage éventuel, eau à la charge de l'entreprise, - Le réglage de la plateforme et des talus au profil définitif, y compris l'évacuation des excédents, - La protection de la plateforme et des talus contre les eaux de toutes nature et origine y compris les frais d'évacuation gravitaire ou d'épuisement, - Toutes sujétions. <p>Nota : Seules les quantités préalablement constatées et validées par le Maître d'Oeuvre pourront être rémunérées au titre du présent poste.</p> <p><i>Le Mètre cube :</i></p>	

<p>111 FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE MATERIAUX DE REMBLAIS POUR CONFECTION DU FOND DE FORME DE LA VOIRIE ET ACCOTEMENT</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture et la mise en oeuvre de remblais d'apport agréé par le Maître d'Oeuvre (en complément des matériaux extraits au poste 108), conformément aux plans, profils et CCTP, et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'implantation et le nivellement, - La confection, l'entretien de pistes d'accès et leur terrassement en fin de travaux, - La confection de redents en déblais pour assise horizontale des remblais si nécessaire, - Les essais d'identification prévus au CCTP, - Le chargement, le transport et le déchargement des matériaux du lieu d'emprunt au lieu d'utilisation, - Les sujétions de travail à proximité des habitations, - Les sujétions de travail à proximité des réseaux et ouvrages existants, compris les mesures de protection, d'étalement, le travail manuel et toutes sujétions, - La mise en remblai suivant les modalités définies par les planches d'essais ou à défaut, le réglage et le compactage à refus par couche de 30 cm maximum, - Le compactage des talus par la méthode des remblais excédentaires et leur réglages aux pentes du projet, y compris évacuation et recyclage des matériaux excédentaires, - L'arrosage éventuel, eau à la charge de l'entreprise, - Le réglage de la plateforme et des talus au profil définitif, y compris l'évacuation des excédents, - La fermeture, chaque fin de journée, de la dernière couche de remblai, - La protection de la plateforme et des talus contre les eaux de toutes nature et origine y compris les frais d'évacuation gravitaire ou d'épuisement, - Toutes sujétions. <p>Nota : Seules les quantités préalablement constatées et validées par le Maître d'Oeuvre pourront être rémunérées au titre du présent poste.</p> <p><i>Le Mètre cube :</i></p>	
<p>112 ESSAIS DE PORTANCE SUR LA PLATE FORME DE LA VOIRIE</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réalisation d'essais de portance sur tranchées et corps de chaussée par un bureau de contrôle agréé suivant indications du Maître d'oeuvre, - Les résultats de ces essais seront transmis au maître d'oeuvre pour analyse, - Le rapport EV2 / EV1 devra être inférieur à 2. Dans le cas contraire, des purges seront réalisées sous la voirie à la charge de l'entreprise. <p><i>L' Unité :</i></p>	
<p>113 FOUILLES EN TRANCHEES POUR ASSAINISSEMENT, Y COMPRIS REMBLAIEMENT AVEC LES MATERIAUX EXTRAITS</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les sujétions résultant de la stabilité des matériaux et des ouvrages, - Le piquetage et le nivellement, - Les sujétions de dépose soignée des bordures de toutes natures (qui seront conservées), y compris étalement des bordures existantes, - Tous les sondages nécessaires, pour la recherche des réseaux existants, autres que les branchements à raccorder, - Les sujétions de repose des bordures (si nécessaire) après travaux et le cas échéant, fourniture de bordures neuves si les bordures à remettre ne conviennent pas au Maître d'Oeuvre, - Les sujétions de travaux manuels et ponctuels, autour des ouvrages à conserver, le piquage des joints et mise en stock en vue de leur reprise, - L'exécution des fouilles en tranchée, en terrain de toutes natures y compris le rocher dur nécessitant l'emploi de la pelle brise-roche, - Les sujétions de longement et de croisements des canalisations et réseaux existants - Les épaissements nécessaires, jusqu'à une puissance de 3kW, voir plus si nécessaire pour rabatement de nappe, - La protection du personnel en fouille, pour tranchée de hauteur supérieure à 1.30m, par tout moyen choisi par l'Entrepreneur (blindage, boisage, etc.), suivant secteur à traiter et les recommandations du CCTG n°70, utilisation des palplanches ou havages avec lisses posées à l'avancement des travaux ou blindages doublement jointifs, - Le réglage et le compactage du fond de fouille aux pentes des profils en long, - La suppression de tout point dur, - La création de niches pour les collets ou les ouvrages enterrés, - Le remblaiement, depuis le fond de forme de la chaussée jusqu'au lit d'enrobage, avec les matériaux extraits, - Le compactage, conformément au CCTP (assise et lit de pose), à refus par couches successives de 0.30m maxi, - L'évacuation des matériaux excédentaires et /ou impropres au remblai, dans une décharge agréée pour recevoir ces produits, hors du chantier, à la charge de l'entreprise, et toutes sujétions. <p><i>Le Mètre cube :</i></p>	
<p>114 FOURNITURE ET POSE DE CANALISATION PVC CR8, Y COMPRIS SABLE, MIGNONETTE, COUDES ET PIECES DE RACCORD</p>	

<p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fourniture et la pose de tuyau PVC, classe CR8. - La fourniture et la pose de coudes et de tés de branchements classe CR4, le cas échéant. - Les joints élastomères, - La fourniture et la mise en oeuvre de sable 0/4 ou de grave 2/4 maxi, lit de pose de 0.10m et, après pose des canalisations, enrobage sur 0.15 m de part et d'autre des génératrices supérieure et latérales. - Le transport et la manutention. - Les coupes éventuelles. - Tous les coudes et pièces de raccords nécessaires. <p><u>Nota</u> : Toutes les canalisations devront être absolument étanches.</p> <p><u>Nota</u> : Toutes les pièces de raccord sont incluses dans le prix des tuyaux et ne pourront pas faire l'objet d'une rémunération supplémentaire, à part.</p>	
<p>114-A – DN 160 mm</p> <p><i>Le Mètre linéaire :</i></p>	<hr/> <hr/>
<p>115 REGARD DE BRANCHEMENT PVC DN315 A PASSAGE DIRECT DN160 pour EP (avec tampon fonte)</p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place de regard de branchement EU en PVC DN 315 à passage direct et comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'implantation et le nivellement, - Les terrassements nécessaires en terrain de toutes natures, - Les mesures de précaution à l'égard des réseaux existants compris terrassements manuels si nécessaires, - Le raccordement sur les canalisations de branchement en attente (amont et aval) DN160 compris coupes, et toutes pièces de raccord nécessaires, - 2 coudes PVC CR8 au 1/16 ou 1/32 pour rattrapage de l'aplomb du regard, - Remblaiement de la fouille en GNT 0-31.5 compris évacuation des matériaux excédentaires en dépôt définitif, - Obturation par tampon fonte carré classe C250, - Mise à niveau définitive. <p><i>L'Unité :</i></p>	<hr/> <hr/>
<p>116 FOURNITURE ET POSE DE REGARDS A GRILLE 600 x 300</p> <p>Ce prix rémunère les fournitures et prestations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La construction d'un regard coulé sur place en béton dosé à C300, épaisseur du fond et des parois 0.20m, section intérieure 0.55x0.20m, hauteur de dessablage 20cm conformément aux pièces graphiques jointes. - L'implantation et le nivellement. - Les terrassements nécessaires et l'évacuation des matériaux, dans une décharge, hors du chantier, au choix et à la charge de l'entreprise. - la recherche et les sujétions de branchement sur la canalisation PVC DN 250 compris coupes ou rallonge si nécessaire. - Le béton de propreté épaisseur mini 0.10m. - Les coffrages ordinaires du regard, profondeur 1.20m, dessablage 0.20m. - La fourniture et la pose de grille, classe C250, avec cannelures pour freiner et retenir l'eau, et cadre scellé, 750x300mm. - Les sujétions de fourniture, de pose et de raccord sur la bordure. - Le raccordement des canalisations, compris bourrage des joints au mortier gras. - Le remblaiement de toutes la fouille en concassés de carrière 0/31.5. - Le compactage, à refus, par couches de 0.30m maximum. - Le réglage au niveau de la chaussée définitive. - Toutes sujétions. <p><u>Nota</u> : Tous ces ouvrages devront être absolument étanches.</p> <p><i>L'Unité :</i></p>	<hr/> <hr/>
<p>117 RACCORDEMENT DES GRILLES EAUX PLUVIALES DANS LE SYSTEME D'INFILTRATION</p> <p>Ce prix rémunère le raccordement des grilles d'eaux pluviales dans le système d'infiltration en matériaux non compactés 40/400 et comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les terrassements nécessaires, y compris évacuation des déblais dans une décharge agréée par le maître d'oeuvre, - La fourniture et la pose du tuyau PCV DN160, - La fourniture et la pose d'un té en PVC au bout de ce tuyau, - La fourniture et la pose de 30 mètres de drains agricoles sur le matériaux 40/400, de façon à assurer une parfait épandage des eaux pluviales, conformément aux pièces graphiques, - Le cas échéant, fourniture et pose des pièces de raccord nécessaires, réalisation d'une étanchéité parfaite, etc. - Les sujétions d'épuisement, si nécessaires. - Toutes sujétions. <p><i>L'Unité :</i></p>	<hr/> <hr/>

<p>118 FOUILLES EN TRANCHÉES POUR AEP OU ASPERSION, Y COMPRIS REMBLAIEMENT AVEC LES MATERIAUX EXTRAITS</p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire l'ouverture de fouille comme défini au CCTP et comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le piquetage et le nivellement, - Les sujétions de travail manuels et ponctuels, - Tous les travaux préalables de nettoyage et de débroussaillage où cela n'a pas été fait, ainsi que l'enlèvement des bordures, clôtures, etc... et remise en place après travaux, - L'exécution des fouilles en tranchée, en terrain de toutes natures y compris le rocher dur nécessitant l'emploi du bris-roche, - Les épaissements nécessaires, jusqu'à une puissance de 3kW, voir plus si nécessaire - La protection du personnel en fouille, - les sujétions de longement et croisement de réseaux existants compris calage, soutènement si nécessaire, - Le réglage et le compactage du fond de fouille aux pentes des profils en long, - les sujétions de passage de talus importants, - La suppression de tout point dur, - La création de niches pour les collets ou les ouvrages enterrés, <p><i>Le Mètre cube :</i></p>	<hr/> <hr/>
<p>119 FOURNITURE ET POSE DE CANALISATION PVC DN75, Y COMPRIS SABLE, MIGNONETTE, COUDES, PIÈCES DE RACCORDS ET GRILLAGE POUR AEP ET ASPERSION</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fourniture et la pose en tranchée ouverte de canalisation PVC DN75, haute densité série 16 bars, qualité organoleptique, y compris les joints, - Les coupes éventuelles, - les sujétions de déroulage et calage dans la tranchée, y compris toutes sujétions, - La fourniture et la mise en oeuvre de sable 0/4 maxi ou de grave 2/4, lit de pose de 0.10m et, après pose des canalisations, enrobage sur 0.15 m de part et d'autre des génératrices supérieure et latérales, - La fourniture et la pose de toutes les pièces de raccord PVC nécessaires, - La fourniture et la pose, à distance réglementaire, de grillage avertisseur de couleur appropriée, haute résistance, détectable avec fil inox intégré, - Toutes sujétions. <p><i>Le Mètre linéaire :</i></p>	<hr/> <hr/>
<p>120 FOURNITURE ET POSE DE CANALISATION PEHD 18/25, BANDE BLEUE, Y COMPRIS SABLE, MIGNONETTE ET GRILLAGE</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fourniture et la pose en tranchée ouverte de canalisation polyéthylène, haute densité série 16 bars, avec bande bleue, qualité organoleptique, - Les coupes éventuelles, - les sujétions de déroulage et calage dans la tranchée, y compris toutes sujétions, - La fourniture et la mise en oeuvre de sable 0/4 maxi, lit de pose de 0.10m et, après pose des canalisations, enrobage sur 0.15 m de part et d'autre des génératrices supérieure et latérales, - La fourniture et la pose, à distance réglementaire, de grillage avertisseur de couleur appropriée, haute résistance, détectable avec fil inox intégré, - Toutes sujétions. <p><i>Le Mètre linéaire :</i></p>	<hr/> <hr/>
<p>121 RACCORDEMENT SUR CANALISATION AEP PVC, Y COMPRIS TABOURET DE BRANCHEMENT (Type SAUR) ET BOUCHE A CLE</p> <p>Ce prix rémunère les travaux de confection d'un branchement particulier à partir d'une canalisation PVC et comprend les fournitures, poses et prestations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le percement de la conduite et les pièces de raccord nécessaires, - La fourniture et la pose d'un robinet de branchement 1/4 de tour DN20 électro-soudable, - La fourniture et la pose d'une bouche à clé ronde, compris le chapeau d'ordonnance, la façon des joints, le tube allonge et le tabernacle, - Le coffret hors gel équipé suivant les prescriptions et conformes aux exigences du concessionnaire, compris l'implantation et le nivellement compris les manchons de raccord électro-soudable, - Le réglage de la bouche à clé et du coffret au niveau de la chaussée provisoire, - Toutes sujétions. <p><i>L'Unité :</i></p>	<hr/> <hr/>

<p>122 RACCORDEMENT SUR CANALISATION ASPERSION PVC, Y COMPRIS BORNE ET COMPTEUR DE JARDIN (Type ASA Veauchette)</p> <p>Ce prix rémunère les travaux de confection d'un branchement particulier à partir d'une canalisation PVC et comprend les fournitures, poses et prestations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le percement de la conduite et les pièces de raccord nécessaires, - La fourniture et la pose d'un robinet de branchement 1/4 de tour DN20 électro-soudable, - La fourniture et la pose d'une bouche à clé ronde, compris le chapeau d'ordonnance, la façon des joints, le tube allonge et le tabernacle, - Le coffret hors gel équipé suivant les prescriptions et conformes aux exigences du concessionnaire, compris l'implantation et le nivellement compris les manchons de raccord électro-soudable, - La fourniture et la pose du compteur de type conforme aux exigences du concessionnaire, - Le réglage de la bouche à clé et du coffret au niveau de la chaussée provisoire, - Toutes sujétions. <p><i>L'Unité :</i></p>	<hr/> <hr/>
<p>123 VIDANGE DN75 + BOUCHE A CLE</p> <p>Ce prix rémunère la confection d'une vidange sur une canalisation PVC et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le percement de la conduite, - La fourniture et la pose d'un robinet DN75 électro-soudable, - La longueur nécessaire de PVC jusqu'au point de vidange (grille EP) compris percement et jointement, - La fourniture et la pose d'une bouche à clé complète, à tête carré, compris le chapeau d'ordonnance, la façon des joints, le tube allonge et le tabernacle, - Le réglage de la bouche à clé au niveau de la chaussée provisoire, - Toutes sujétions. <p><i>L'Unité :</i></p>	<hr/> <hr/>
<p>124 ESSAIS DE PRESSION, DESINFECTION ET ANALYSE BACTERIOLOGIQUE</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les formalités administratives auprès du concessionnaire et leur présence pendant les essais, - Les sujétions d'essais de pression, conformément aux prescriptions du CCTG et du CCTP, compris fourniture du matériel et mise à disposition du personnel compétent, - Les sujétions de rinçage et de désinfection du réseau AEP, conformément aux prescriptions du CCTG et du CCTP, y compris fourniture du matériel et des produits nécessaires et mise à disposition du personnel compétent, - Les sujétions de réalisation des analyses bactériologiques, conformément aux prescriptions du CCTG et du CCTP, y compris fourniture du matériel et des produits nécessaires et mise à disposition du personnel compétent, - La fourniture du procès verbal en 5 exemplaires, signé du concessionnaires, et l'analyse bactériologique réalisée par un laboratoire indépendant. <p><i>Le Forfait :</i></p>	<hr/> <hr/>
<p>125 PLAN DE RECOLEMENT RESEAUX EP, AEP ET ASPERSION</p> <p>Ce prix rémunère la constitution d'un dossier de récolement, pour les réseaux EP, AEP et aspersion, y compris les fourreaux de réservation, par fourniture et confection de cinq tirages sur support papier et d'une disquette au format AUTOCAD 2000, (les points seront donnés en 3D, en bloc X,Y et Z, système RGF93 (CC46) et IGN 69, à l'exclusion d'un fichier-point X, Y et d'un fichier texte pour le Z), sur lesquels devront apparaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La position de tous les ouvrages (regards de visite, grilles, robinets-vannes, bouches à clé, bornes de comptage, etc.), - La position des canalisations et des branchements, ainsi que leur diamètre, leur profondeur et leur nature, - Un listing récapitulatif de tous ces éléments, X, Y et Z <p><i>Le Forfait :</i></p>	<hr/> <hr/>

<p>126 FOUILLES EN TRANCHÉES POUR RESEAUX FRANCE TELECOM ET GAZ, Y COMPRIS REMBLAIEMENT AVEC LES MATERIAUX EXTRAITS</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le piquetage, - L'exécution de fouilles en tranchée pour réseaux secs en terrain de toute nature y compris le rocher dur nécessitant l'emploi du brise roche ou tout autre moyen, à l'exclusion des explosifs. - Tous les travaux préalable de nettoyage et de débroussaillage où cela n'a pas été fait, ainsi que l'enlèvement des bordures, clôtures, etc... et remise en place après travaux, - Les épaissements nécessaires, - Le remblaiement et le compactage à refus par couches successives de 0.30 m maxi avec les matériaux extraits jugés réutilisables par le Maître d'œuvre, - La protection du personnel en fouille, - La suppression de tout point dur, - La création de niches, - L'évacuation des matériaux excédentaires, dans une décharge, hors du chantier, au choix et à la charge de l'entreprise, et toutes sujétions, - la fourniture et la mise en œuvre de sable 0/4 maxi, lit de pose 0.10m et, après pose des câbles ou fourreaux, enrobage de 0.15m de part et d'autre des génératrices supérieures et latérales, - la fourniture et la pose à distance réglementaire, de grillage avertisseur de couleur appropriée, haute résistance, détectable, - Le remblaiement avec les matériaux extraits, et le compactage à refus par couches successives de 30cm maxi, - La vérification du compactage par essais au pénétromètre à énergie constante tous les 30m environ suivant les indications du Maître d'œuvre (pour tout l'ensemble des fouilles des réseaux secs), y compris fourniture du rapport en cinq exemplaires. - Les sujétions de travail manuel dues aux croisements et aux longements de canalisations ou réseaux existants (ASSAINISSEMENT, AEP, GAZ, ELECTRICITE HTA et BT, ECLAIRAGE, TELEPHONE, FEEDER GAZ etc.). <p>Nota : Pour les réseaux existants, l'entreprise devra procéder à toutes les formalités de DICT et requérir toutes les autorisations nécessaires.</p> <p>Nota : Le prix fixé par l'Entrepreneur est un prix unique, applicable aux réseaux ou aux branchements, quelles que soient les profondeurs. Il sera établi en tenant compte des documents graphiques joint au dossier. Il sera compté un mètre de fouille en tranchée pour un mètre de réseau concerné quel que soit le nombre de fourreaux ou de câbles de ce réseau dans le mètre de fouilles.</p> <p><i>Le Mètre linéaire :</i></p>	
<p>127 FOURNITURE ET POSE DE CANALISATION PVC DIAMETRE 42/45</p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la pose, en tranchée ouverte, de fourreaux en PVC rigide agréés par France Télécom et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le décapage, le collage, la façon de branchements dans les chambres, - La mise en place des peignes et étriers aux endroits nécessaires, - l'aiguille de tirage en acier galvanisé de diamètre 2mm, - L'obturation par un bouchon plastique. <p>Nota : Tous les fourreaux seront systématiquement aiguillés.</p> <p><i>Le Mètre linéaire :</i></p>	
<p>128 FOURNITURE ET POSE DE CHAMBRE DE TIRAGE L1C</p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place de chambre de tirage préfabriquée, modèle agréé par France-Télécom, obturée par un tampon fonte 400 KN, et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'implantation, - les terrassements nécessaires, - l'évacuation des produits extraits hors du chantier, - La fourniture et mise au niveau provisoire, de la chaussée ou du trottoir, du cadre et du tampon, - Les façons de branchement des fourreaux, - Le ragréage soigné du masque, - L'obturation de chaque fourreau par un bouchon plastique. <p><i>L'Unité :</i></p>	
<p>129 FOURNITURE ET POSE DE REGARD INTERFACE</p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place de regard interface 30/30, obturé par un tampon fonte 250KN, et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'implantation, - les terrassements nécessaires, - l'évacuation des produits extraits hors du chantier, - La fourniture et mise au niveau provisoire, de la chaussée ou du trottoir, du cadre et du tampon, - les façons de branchement des fourreaux, - le ragréage soigné du masque, - l'obturation de chaque fourreau par un bouchon plastique. <p><i>L'Unité :</i></p>	
<p>130 RACCORDEMENT SUR CHAMBRE L1C EXISTANTE</p> <p>Ce prix rémunère le raccordement des fourreaux dans la chambre L1C existante, y compris toutes sujétions de percement des parois et remise en état.</p> <p><i>L'Unité :</i></p>	

131 POSE DU RESEAU GAZ (MATERIEL FOURNI PAR GRDF)

Ce prix rémunère :

- La pose de canalisation polyéthylène, haute densité, avec bande jaune, fournies par GRDF,
- Les coupes éventuelles,
- La mise en place des pièces de raccord électro-soudables (fournies par GRDF) pour les canalisations PeHD et les sujétions de raccordement des tuyaux,
- La fourniture et le déroulage, à distance réglementaire, de grillage jaune, détectable, haute résistance,
- La fourniture et la pose des coffrets de raccordement, y compris socles et prises de branchement,
- Tous les essais et remise des rapports à la maîtrise d'oeuvre,
- Les purges et remise en état après essais.
- Toutes sujétions.

Le Forfait :

132 PLAN DE RECOLEMENT RESEAUX FRANCE TELECOM ET GAZ

Ce prix rémunère la constitution d'un dossier de récolement, pour chaque réseau par fourniture et confection de cinq (5) tirages sur support papier et d'une disquette au format AUTOCAD 2000, (les points seront donnés en 3D, en bloc X, Y et Z, système RGF93 (CC46) et IGN 69, à l'exclusion d'un fichier-point X, Y et d'un fichier de texte Z), sur lesquels devront apparaître :

- La position de tous les ouvrages (chambres de tirage, coffret de répartition, etc.),
- La position des fourreaux et des branchements, ainsi que leur nombre, leur diamètre, profondeur et leur nature,
- Un listing récapitulatif de tous ces éléments, X, Y et Z, livré sur disquette et pouvant être exploité par les services de France Télécom.
- Pour le réseau GAZ, ce plan fera apparaître la position et la nature des fourreaux et tés de branchement, ainsi que les sections et les coffrets de comptage. Il sera fourni au format informatique CARTO 200 (tirage+disquette), conforme au foliotage GAZ DE FRANCE et la fourniture au Maître d'Oeuvre d'une attestation d'intégrabilité des fichiers au 1/200 signée par GAZ DE FRANCE.

Le Forfait :